

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juillet 2021

RELATIVE AUX LOIS DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - (N° 4378)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 62

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 26, substituer aux mots :

« la détermination du »,

le mot :

« le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel